

Assemblée Générale ALPAF 23 juin 2017

DÉCLARATION LIMINAIRE

La tenue de cette assemblée, principalement consacrée au rapport d'activité de l'ALPAF pour l'année 2016, et la nomination récente des nouveaux ministres à Bercy, MM. Le Maire et Darmanin, sont l'occasion pour les représentants **FO FINANCES** des usagers de rappeler leur attachement à l'action sociale en général et aux missions de l'ALPAF en particulier.

En effet, les prestations de l'ALPAF participent à l'amélioration des conditions de vie des personnels des ministères économique et financier. L'évolution du marché de l'immobilier, a fortiori en Île-de-France, déconnectée de la réalité du pouvoir d'achat, a renforcé le besoin et souligné l'utilité de l'action de l'ALPAF auprès de nos collègues.

De même que les aides et prêts constituent un soutien précieux et ce, tout au long de la carrière, voire après.

Les données du rapport d'activité de l'année 2016 que vous nous avez communiqué confirment ce diagnostic. Il suffit de constater l'augmentation de la demande de logements vides (+14%) ou la tension sur les foyers meublés, qui plus est cette année, pour comprendre parfaitement l'intérêt porté par nos collègues aux prestations de l'ALPAF et la nécessité de préserver une action sociale de qualité.

Si nous en sommes convaincus, en tant que représentants des usagers mais aussi en tant que collègues, nous n'avons pas toujours eu le sentiment que cette conviction était partagée par certains ministres.

L'année 2016 fut en effet marquée, comme chacun le sait, par la suppression pure et simple et évidemment non négociée de la subvention annuelle de l'ALPAF ce qui a sérieusement obéré sa trésorerie, certes importante à l'époque, mais parce que la gestion de l'ALPAF a été optimisée et consolidée.

Si l'année 2017 a vu l'attribution d'une subvention, celle-ci fut néanmoins sensiblement inférieure aux années antérieures et a contraint ALPAF à continuer de puiser dans ses réserves diminuant encore sensiblement sa trésorerie. Nous aurons une vision évidemment plus claire de la situation en fin d'exercice.

FO FINANCES a déjà interpellé nos ministres sur ce sujet majeur de l'action sociale et des moyens qui lui sont alloués.

Nous saisissons l'occasion de cette assemblée générale pour demander à nos nouveaux ministres de prendre des engagements dans la durée pour maintenir au niveau qui doit l'être le soutien du ministère afin que les prestations au bénéfice de nos collègues ne se dégradent pas.

Faire des économies au détriment de l'action sociale est non seulement condamnable mais aussi contre-productif, car une action sociale dégradée, ou simplement insuffisante, a inévitablement des conséquences sur les personnels eux-mêmes.

Or, les personnels – déjà frappés par les réductions d'effectifs, les restructurations, le quasi-gel des rémunérations depuis plusieurs années, sans parler de la réduction des taux de promotion et des plans ministériels de qualification – estiment, à juste titre, que l'action sociale, dans toutes ses dimensions, est aussi l'expression d'une forme de considération.

Y porter atteinte, c'est donc porter atteinte aux personnels eux-mêmes.

Notre nouveau ministre de l'Action et des Comptes publics a indiqué récemment et en substance qu'il était attaché au service public et aux fonctionnaires et contractuels qui s'y consacrent ; il aura prochainement, avec la préparation du budget de l'action sociale en général et celui de l'ALPAF en particulier, l'occasion de le démontrer.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DE L'ACTION SOCIALE SUR :

<http://www.financesfo.fr/>

Rubrique ACTION SOCIALE

